

RAPPORT D'ACTIVITES 2012 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Mesdames, messieurs, chers amis pupilles.

Quatre ans après le congrès fondateur de notre fédération à Strasbourg organisé quelques mois seulement après sa création, nous voici de retour en Alsace.

Au cours de l'année 2012 le conseil d'administration s'est réuni deux fois à Paris et une fois à Neuvy-sur-Barangeon la veille de l'assemblée générale.

Dates de l'année 2012 à retenir

22 février : réunion du CA à Paris. Bernard Rodenstein pense qu'il y a un gros risque que le Décret promis par Nicolas Sarkozy ne paraisse pas avant les élections.

François Hollande a répondu de manière plutôt laconique à la lettre qui lui a été envoyée avec d'autres documents explicatifs lors de son investiture après les primaires. Il donne lecture d'une réponse que nous avons reçu d'un de nos membres qui avait écrit au président de la République, qui lui a fait répondre que le nouveau décret avait effectivement été promis pour corriger les inégalités entre les orphelins, mais c'était en 2007 et qu'en 2012 la France est en crise...

Cela prouve sans conteste qu'il y a bel et bien discrimination...

Les réponses et les interpellations des Parlementaires ne valent alors plus grand-chose. Eux aussi attendent les élections, les présidentielles et les leurs. Nous pensons tous que l'Elysée ne bougera pas.

Proposition est faite de distribuer le manifeste à Paris devant la permanence de Nicolas Sarkozy. Une dizaine de personnes suffiraient pour distribuer.

Bernard Rodenstein pense effectivement qu'il faut continuer à demander que l'armement soit taxé. C'est la seule proposition concrète, même si on ne peut pas compter sur un résultat dans l'immédiat.

Nous n'avons hélas pas pu organiser cette distribution

21-22 mars : Le secrétaire général de la FPN représente la FPN au rassemblement des présidents de groupement de la FNAM pour y présenter notre motion :

Les conjoints survivants d'un ressortissant de l'ONAC bénéficient d'une allocation différentielle dès lors que leurs revenus sont inférieurs à un plafond défini par décret. Les orphelines de guerre, veuves ou célibataires, ressortissantes directes de l'ONAC et dont les revenus sont inférieurs à ce plafond ne sont pas bénéficiaires de cette mesure alors que les veuves d'orphelins de guerre peuvent y prétendre. Cette anomalie injuste pour ces personnes doit être réparée au plus vite.

27 mars : Le secrétaire général de la FPN se rend à Bagnolet aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'association de la Seine Saint-Denis, pour expliquer à ses adhérents pourquoi il était nécessaire, suite à une décision du tribunal, de procéder à la dissolution puis à la recréation d'une nouvelle association. Nous profitons de cette opportunité pour étendre le périmètre de celle-ci au nord-est de la France.

13 mai : Conseil d'administration à Neuvy-sur Barangeon. Nous peaufinons l'organisation de l'assemblée générale du lendemain. Nos statuts ne prévoient pas d'élection cette année mais ce sera le cas en 2013.

Les membres du CA prennent acte de la démission de Guy Ollivier et cooptent Martine DUGARD, présidente de l'association des Pupilles de la Nation et des Victimes de Guerre de l'Essonne.

Maud Mascio est nommée vice-présidente de la Fédération, à l'unanimité des membres présents.

14 mai : Assemblée générale à Neuvy-sur-Barangeon. Les membres présents ont apprécié l'excursion en autobus organisée la veille de l'AG.

Après les formalités d'usage à une assemblée générale, un débat est animé par Bernard Garnier, administrateur de la Fédération qui rappelle les questions posées par notre président lors de son rapport moral :

1. Tout arrêter
2. Créer une amicale
3. Se résigner
4. Retenter notre chance
5. Faire le forcing pour obtenir un rendez-vous à l'Elysée
6. Poursuivre le combat
7. Travailler pour le FIVIG
8. Combiner plusieurs points

Bernard Garnier qui est aussi président de l'association du Calvados dit qu'il est pour ne pas abandonner la reconnaissance morale et pour continuer à demander l'indemnisation.

Les divers points sont mis au vote des participants.

Les points 1, 2 et 3 sont rejetés à l'unanimité.

Retenter notre chance : oui à l'unanimité

Travailler pour le FIVIG : oui à l'unanimité

Obtenir un RV à l'Elysée : oui à l'unanimité et après lecture et corrections apportées au texte, vote à l'unanimité moins une voix contre, pour l'envoi au Président Hollande d'une « ADRESSE ». Copie de ce texte sera également envoyé au gouvernement et à la nouvelle assemblée nationale.

Les membres de la Fédération des Pupilles de la nation votent également à l'unanimité le principe du dépôt de plainte contre l'Etat pour discrimination. Ils chargent le Conseil d'administration de rencontrer Me Welzer pressenti pour défendre le dossier, pour discuter avec lui des modalités et du coût.

Le dernier point évoqué par le Président Rodenstein dans son rapport moral, à savoir la démission en bloc du Conseil d'administration de la Fédération est rejetée à l'unanimité des membres présents et représentés.

24 octobre : réunion du conseil d'administration à Paris.

L'assemblée générale est fixée au 16 octobre 2013 et se tiendra en Alsace.

Nos statuts prévoient le renouvellement du tiers sortant des membres du CA. Sont tirés au sort :

Pour 2013

Gabrielle Teissier K

Claude Vaisset

Yves Goasdoué

Bernard Rodenstein

Poste vacant

Pour 2014

Pierre Volant

Jean-Paul Kirmann

Bernard Garnier

Martine Dugard

Michel Taupier

Pour 2015

François Sahuguet
Yves Bressin
Danielle Kirmann
Maud Mascio
Daniel Vautier

LA FNAM

Le secrétaire général a envoyé tous les courriers par lesquels nos membres ont précisé qu'ils sont membres de nos associations. Du coup la FNAM s'engage à nous verser une subvention pour 1500 adhérents tout en précisant qu'elle ne peut pas faire le tri dans ses adhérents. La subvention se monte à 5800 €.

L'assemblée générale : Claude Vaisset a représenté la FPN à l'assemblée générale de la FNAM. Il y avait 780 personnes et 190 drapeaux. Les quatorze résolutions ont été votées, celle concernant les pupilles en sixième position. Le secrétaire d'Etat, invité, n'est pas venu. Il s'est fait remplacer par son conseiller qui n'a accepté aucune des résolutions votées.

La prochaine assemblée générale de la FNAM se tiendra à St Malo.

STRATEGIE et ACTIONS

Il faut renouveler la demande de l'indemnisation de tous par un nouveau Décret

Le président dit qu'à part quelques échanges de courriers, il ne s'est rien passé depuis notre assemblée générale du mois de mai et l'élection du nouveau président de la République. On nous dit qu'une indemnisation n'est pas envisageable par manque de sous (la crise !!!).

La plainte contre l'Etat

Me Welzer ne donne pas suite à nos demandes. Le secrétaire général a sollicité un autre avocat il y a deux mois, et n'a pas eu de réponse non plus. Il y a quinze jours, il a sollicité un troisième avocat et n'a pas encore de réponse.

Michel Taupier dit qu'une association ne peut pas porter plainte contre l'Etat. Uniquement des individus. Il précise que la question avait déjà été mal posée devant le Conseil d'Etat par la précédente association à laquelle nos associations étaient affiliées. Et c'est la raison pour laquelle le recours n'avait pas abouti.

Jean-Paul Kirmann insiste pour dire qu'il y a bel et bien discrimination entre des orphelins dont les pères sont morts dans les mêmes circonstances et conditions. Les uns sont indemnisés et pas les autres et que nous n'avons jamais mis en avant ces discriminations flagrantes.

Michel taupier pense qu'il faut attaquer devant le Conseil d'Etat mais avec d'autres arguments.

Bernard Rodenstein rappelle que les pouvoirs publics disent que l'indemnisation exigerait entre 2 et 3 milliards d'euros parce qu'ils comptent sur dix ans. Les arguments sont les mêmes sous Hollande que sous Sarkozy. Ils disent que la revendication est juste mais qu'il n'y a pas d'argent.

Bernard Garnier propose qu'on module nos revendications. Que nous demandions la reconnaissance pour tous et l'indemnisation en fonction de l'âge et des ressources.

Bernard Rodenstein pense qu'il faut peut-être envisager d'obtenir des avantages plus modestes, mais réels et concrets, en faisant des démarches plus discrètement.

Il est décidé que Michel Taupier doit prendre sans tarder attache avec le Premier ministre qu'il connaît bien, pour lui reparler du dossier et les propositions de financement que fait la FPN (FIVIG, rafale...).

Lettre de la FPN : Tirage et envoi en novembre de 1800 exemplaires de la lettre n° 5 contenant 12 pages d'information.

Cérémonies : chaque association participe aux cérémonies officielles dans leur région. La FPN a quant à elle participé à des cérémonies à Paris et une au Struthof avec dépôt de gerbe.

Adhérents : Le nombre d'adhérent en 2012 est en baisse sensible par rapport à 2011 : 1473 contre 1651 soit 10%. C'est en grande partie dû à la défection des adhérents démotivés par la longueur des négociations avec les autorités. Compte tenu de la moyenne d'âge il y a également de nombreux décès.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.